

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878)

Heft: 31 [i.e. 32]

Artikel: La mare de bouillon : [suite]

Autor: Laurence, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La mare de bouillon.

II

Henriette était la fille d'un pauvre cultivateur qui n'élevait pas sans peine ses quatre enfants. Cependant l'aîné de ses fils — qui venait d'amener un bon numéro à la conscription — était un rude travailleur. Il faisait de l'ouvrage pour deux afin d'obtenir du père que la sœur n'irait point aux champs brunir son teint plus blanc que le lait des vaches et qu'elle ne gâterait point ses mains fines à travailler la terre.

C'eût été pitié en effet d'exposer à l'ardent soleil ou aux rudes de la bise les traits si parfaits d'Henriette : sa bouche mignonne, qui souriait si gentiment en montrant des dents blanches comme celles d'un jeune chien, son nez droit et fin et ses longs grands yeux bleus, que frangeaient des cils noirs, bien qu'elle eût les cheveux châtain-clair. Ah ! la nature s'étais plus à parer de toutes les beautés cette fille cachée au fond d'un tout petit village ! Ses cheveux mêmes étaient les plus beaux du monde : longs, épais, fins ! Elle savait les relever à la mode des demoiselles de la ville. Ils tombaient en grosses nattes sur sa nuque élégante, se levant en frisettes piquantes au-dessus de son front pur.

— Le malheur, disait le père Pilon en haussant les épaules, c'est que Justin fait partager ses idées à sa mère ainsi qu'à ses deux frères ; ils marcheraient tous à quatre pattes devant mademoiselle !

— Oh ! père, répliquait Justin, tu ne voudrais pas obliger cette taille charmante à se courber pour sarcler des herbes, pour jeter dans les sillons ouverts des semences ou des morceaux échappés de pommes de terre !

— Mais Henriette travaille et travaille beaucoup ! se récriait alors Mme Pilon. Qui est-ce qui fait nos coiffes et nos robes ? Qui est-ce qui blanchit et repasse le linge fin ?

Ainsi admonesté, le bonhomme se taisait. Que pouvait-il en effet, contre toute la famille liguée contre lui ?

Cependant Henriette et son amoureux causaient avec animation tout en marchant le long de la berge, la jolie tête de la jeune filie protégée contre le soleil par une ombrelle en coton écrue que le dévoué Justin lui avait rapportée de Granville.

— Je me sens fou quand je pense à ce monsieur, disait Georges.

Tu as tort. Il ne m'a jamais rien dit que toute fille honnête ne puisse entendre.

— Mais enfin que vient faire ici, au fond de ce pauvre village et chez des paysans, ce grand seigneur habillé de drap fin ?

— Il vient voir mes parents donc ! Il a connu maman autrefois. Je t'assure que ce monsieur est tout à fait aimable et bien élevé.

Georges pâlit affreusement.

— Je comprends, dit-il d'une voix sourde, tu ne serais pas fâchée de te marier à la ville ni d'être une dame aussi bien quand on est jolie comme tu l'es, on aimerait à être admirée par beaucoup de monde. Rien de plus juste. Ce beau monsieur d'ailleurs, avec ses airs de prince et sa brillante toilette, te plairait mieux que moi qui porte parfois des blouses !

Elle l'éblouit d'un regard.

— Ces blouses te vont si bien, mon Georges, dit-elle, quand tu pousses la charrette ou que tu tiens ta grande faux devant laquelle tombent les longues herbes de la prairie ou les épis dorés du blé ! Vrai ! tu t'amuses à me répéter que je suis belle, mais je te trouve beau aussi, toi !

Il se laissait convaincre.

(A suivre.)

Les Anglais ont l'estème mis la main sur l'île de Chypre. Sitôt l'accord avec la Turquie signé, les régiments qui attendaient à Malte, sac au dos, sont partis, et il y a longtemps déjà qu'ils ont occupé l'île et salué les couleurs anglaises arborées sur les

monuments. Mais ce que j'admire surtout, c'est l'invasion civile, l'invasion des particuliers. Les journaux anglais nous donnent, à ce sujet, des détails bien curieux. L'annexion était à peine connue dans la cité de Londres depuis quelques heures, que déjà tout un monde de marchands, d'industriels, d'ingénieurs, de fabricants, de médecins, d'agriculteurs, filait sur l'île de Chypre. En vingt-quatre heures, tous ces gens-là avaient pris leur parti, ramassé leur argent, acheté leurs marchandises, passé leurs traités, bouclé leurs malles, dit adieu à leurs familles, réglé même leurs affaires de conscience, et en route pour l'Angleterre nouvelle ! Je gagerais qu'il y a déjà à Chypre une demi-douzaine de maisons de commerce toutes prêtes à nous vendre, avec une marque authentique déposée au tribunal de commerce, du vieux vin de Chypre qu'on fera venir de Cette, en attendant que les vignes aient repoussé dans l'île.

Une société venait de perdre un de ses membres. Tous sont convoqués pour accompagner à sa dernière demeure cet ami regretté. Le président était chargé de dire quelques mots sur la tombe et d'exprimer les regrets de tous. Au moment de prendre la parole, il s'avance, mais dominé par l'émotion, il ne peut prononcer son discours et dit : « Cher ami, adieu... porte-toi bien ? »

Une de ces petites mendiantes des environs de Lausanne, qui s'habituent fort bien à cette vie errante et paresseuse, dans laquelle de coupables parents poussent leurs enfants, heurtait l'autre jour à la porte d'un négociant de notre ville, pour demander l'aumône. La cuisinière, qui avait son rôti sur le feu, vient ouvrir à la hâte et dit vivement :

« On ne donne pas à la porte. »

Sans se déconcerter, la petite fille d'Epalinges la regarde en demandant d'un ton à la fois plaintif et méchant :

« Et à la fenêtre, mademoiselle ? »

La livraison d'août de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants : — L'influence sociale du Christianisme, par M. Ernest Naville. — Abdul Massih, nouvelle orientale, par M. Aug. Glardon. — La paix de Berlin, par M. E. Tallichet. — Les Origines de la France contemporaine, par M. Fréd. Baille. — Croquis de la Camargue, par M. Eug. Burnand. — VARIÉTÉS : Un excellent exemple, par M. E. Javelle. — Chronique parisienne. — Chronique italienne. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez George Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Papier nappe, pour tables de cantines. — Cartes de visites, têtes de lettres et enveloppes avec raison de commerce. — Fournitures de bureaux et d'écoles. — Registres, copies de lettres et presses à copier.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.